



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de la culture et de l'éducation

Rapport

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 81, Loi modifiant la Loi sur le Musée des beaux-arts de Montréal

Procès-verbal de la séance du 26 mai 2021

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n ° 2573-20210527

2021

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--------------------------------------|---|
| SÉANCE DU MERCREDI 26 MAI 2021 | 1 |
| REMARQUES PRÉLIMINAIRES | 2 |
| AUDITIONS | 2 |

ANNEXE

I. Personnes et organismes qui ont été entendus

Séance du mercredi 26 mai 2021

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 81, Loi modifiant la Loi sur le Musée des beaux-arts de Montréal (Ordre de l'Assemblée le 25 mai 2021, rétroactif au 19 mai 2021)

Membres présents :

M^{me} Guillemette (Roberval), vice-présidente

M. Bérubé (Matane-Matapédia), porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière de culture et de communications, en remplacement de M^{me} Hivon (Joliette)

M. Émond (Richelieu)

M^{me} Foster (Charlevoix-Côte-de-Beaupré)

M. Lemieux (Saint-Jean)

M^{me} Roy (Montarville), ministre de la Culture et des Communications

M^{me} St-Pierre (Acadie), porte-parole de l'opposition officielle en matière de culture et de communications

Témoins (par ordre d'intervention) :

M. Pierre Bourgie, président du conseil d'administration, Musée des beaux-arts de Montréal et M. Stéphane Aquin, directeur général, Musée des beaux-arts de Montréal

Syndicat des employés du Musée des beaux-arts de Montréal :

M^{me} Nathalie Richard, présidente

M^{me} Joanie Brousseau, conseillère syndicale

Société des musées du Québec :

M. Stéphane Chagnon, directeur général

La Commission se réunit par visioconférence.

À 14 h 31, M^{me} Guillemette (Roberval) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission qu'il n'y a pas de remplacement.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M^{me} Roy (Montarville) et M^{me} St-Pierre (Acadie) font des remarques préliminaires.

AUDITIONS

La Commission entend M. Pierre Bourgie et M. Stéphane Aquin.

Il est convenu de permettre à M. Bérubé (Matane-Matapédia) de remplacer M^{me} Hivon (Joliette).

L'audition se poursuit.

À 15 h 37, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 19 minutes.

À 15 h 40, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend le Syndicat des employés du Musée des beaux-arts de Montréal.

À 16 h 32, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 9 minutes.

La Commission entend la Société des musées du Québec.

À 17 h 19, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire suppléante de la Commission,

La vice-présidente de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Mériem Lahouiou

Nancy Guillemette

ML/mcb

Québec, le 26 mai 2021

ANNEXE I

Personnes et organismes qui ont été entendus

Personnes et organismes qui ont été entendus

Aquin, Stéphane

Bourgie, Pierre

Société des musées du Québec

Syndicat des employés du Musée des beaux-arts de Montréal